



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION N°CP2025-09/3/18 DOSSIER N°7089	RETIRES ET REMPLACE POUR ERREUR MATERIELLE - RÉPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2025 : CANTONS D'AHUN (SOLDE), AUBUSSON (SOLDE), BOUSSAC (SOLDE), DUN-LE-PALESTEL (SOLDE), LE GRAND-BOURG (PARTIELLE), BOURGANEUF (TOTALITÉ), GUERET 1 (PARTIELLE), GUERET 2 (PARTIELLE), SAINT -VAURY (PARTIELLE), EVAUX LES BAINS (PARTIELLE) ET BONNAT (SOLDE)
---	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Isabelle PENICAUD
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : RETIRE ET REMPLACE POUR ERREUR MATERIELLE -
RÉPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2025 : CANTONS D'AHUN
(solde), AUBUSSON (solde), BOUSSAC (solde), DUN-LE-PALESTEL
(solde), LE GRAND-BOURG (partielle), BOURGANEUF (totalité), GUERET 1
(partielle), GUERET 2 (partielle), SAINT -VAURY (partielle), EVAUX LES
BAINS (partielle) et BONNAT (solde)**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CD2025-04/1/17 du Conseil départemental de la Creuse entérinant la répartition de l'enveloppe cantonale 2025 ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-09/3/18 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions pour un montant de **60 490 €** ci-après ;

Retire et remplace pour erreur matérielle le nom d'une association pour le canton de Guéret 2 :

le nom de l'association bénéficiaire **est le Club français du Braque Allemand** au lieu *Club français des Bergers Australiens* qui n'existe pas.

CANTON D'AHUN	
Nom de l'association	Répartition
Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	
Artishow 2	350 €
Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine	
Les Habitants et les Amis du Village de Masgot	360 €
Total	710 €

CANTON D'AUBUSSON	
Nom de l'association	Répartition
Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives	
Enduro Club des Millevaches	290 €
Total	290 €

CANTON DE BOUSSAC	
Nom de l'association	Répartition
Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	
Les 21 Saint Pierre le Bost (comité des fêtes)	200 €
La Culture sort des Champs	300 €
Animations festivités rurales culturelles (AFRC)	200 €
Les amis du château de Boussac	1 000 €

Les Compères Vagabonds	1 000 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748: Patrimoine</u>	
Clugnat à la Recherche du Passé	150 €
Les amis du patrimoine de Toulx Ste Croix et de ses environs	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748: Manifestation Sportives</u>	
Union Cycliste Boussaquine	500 €
Le biberon bétêteois	150 €
Etoile Sportive de Clugnat	200 €
Club Sportif de Boussac	200 €
Association Sportive Nord Est Creuse (Football)	1 500 €
A.L. Lavaufranche Section Basket Ball (Mayotte)	1 000 €
Boussac Running	500 €
Sport et bien Etre Boussac	150 €
Judo Club Boussaquin	370 €
Association Sportive Bêtête Roches	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748: Autres interventions sociales</u>	
Amicale des sapeurs pompiers de Clugnat	350 €
Le Souvenir Français – Comité de Boussac	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6318 article 65748 : Autres</u>	
CECS Les Kiens	200 €
Total	8 570 €

CANTON DE DUN LE PALESTEL	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Rugby Club Dunois	700 €
Total	700 €

CANTON DE LE GRAND-BOURG	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Amicale Laïque des Ecoles de Fursac	100 €
Amicale Laïque des Ecoles de Grand-Bourg	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	

L'Intergénération Creative d'Arrènes (ICA)	100 €
Les Amis de la Bibliothèque de Grand-Bourg	200 €
Comité des Fêtes de Chamborand	130 €
Comité des Fêtes de Lizières	100 €
Union Philatélique Patrimoine Marsacoise	200 €
Marsac Loisirs et Créations	130 €
Lou Boueradour de Marsac	130 €
Bibliothèque Populaire Laïque Bénéventine	300 €
ACPB Association Culturelle du Pays de Bénévent	800 €
Club de l'Amitié Mouroux Vieilleville	170 €
Comité des fêtes de Ceyroux	160 €
Comité des fêtes de Mouroux-Vieilleville	400 €
Association Anam Causar à Fursac	100 €
A la Lizières de l'Art	100 €
Les Trois Coups (Théâtre)	100 €
Lou Salagna	60 €
Arreno Folies	100 €
Comité d'Animation d'Aulon	100 €
Bénév' En Fête	400 €
Dessine moi un mouton au pays des eaux vives	100 €
Club du livre de Fursac	100 €
Nous nous sommes tant aimés	100 €
La ferme d'Andréa	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Association Ceyroux d'Hier et d'Aujourd'hui	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Club des Cygnes	250 €
USGB Club Foot Grand-Bourg	500 €
Club de Foot de Fursac	450 €
Judo Club Le Grand-Bourg (Alliance Judo Gartempe)	600 €
Etoile Sportive Grand-Bourg Section Cyclisme	400 €
Amicale Cycliste de Fursac	200 €
Club de Pétanque de Grand-Bourg La Boule de Feu	100 €
La Fanny Marsacoise	150 €
Entente Sportive Bénévent Marsac	2 000 €
La Boule Bénéventine et Vieillevilloise	150 €
Association Bénéventine d'Entretien Physique	150 €
Association Danse Country Chamborand	100 €
Gym Plaisir Chamborand	100 €
Gym Harmonie	100 €

Yoga Bien Etre Grand-Bourg	100 €
Les Grands Barjots	200 €
Tennis de Table de Grand-Bourg	400 €
Amicale Laïque Bénévent Basket	2 000 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 6578 : Autres interventions sociales</u>	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grand-Bourg	100 €
Club du 3ème Age Saint-Priest-la-Plaine	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 6318 article 65748 : Autres</u>	
ACCA de Chamborand	100 €
ACCA Le Grand-Bourg	100 €
TOTAL	13 030 €

CANTON DE BOURGANEUF	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des fêtes de Saint-Dizier-Masbaraud	1 000 €
Rencontres Franco-Britanniques	200 €
Club des Amis de St Moreil	200 €
Association Amitiés Franco-Espagnoles	200 €
Les voix du Thaurion	300 €
Association Montboucher Loisirs Culture	200 €
Harmonie municipale de Bourganeuf	1 000 €
Les amis de l'orgue	100 €
Evasions creusoises	400 €
Association Loisirs Animation Saint Pierre Bellevue	200 €
Musée de la Résistance de Saint Dizier Masbaraud	200 €
Comité Bourganeuf Pontarion – Le souvenir français	200 €
Thauron Pierres et Nature	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748: Manifestations sportives</u>	
Union Sportive des Clubs de Bourganeuf	2 000 €
Tennis Club La Leyrenne	900 €
Tennis Club de Bourganeuf	1 000 €
Association Leyrenne Fitness Rando	300 €
Top Spin Club de Bourganeuf	330 €
Bourganeuf Creuse Handball	300 €
Avenir Cycliste de Bourganeuf	1 000 €

Référence Fonctionnelle 428 article 65748: Autres interventions sociales

Club des aînés Ruraux de la Roche de Mazuras	200 €
UNRPA de Bourganeuf	200 €
Association Intercommunale d'Action Sociale Les Bruyères (AIES)	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6318 article 65748: Autres</u>	
ACCA de St Moreil	200 €
AAPPMA de Bourganeuf	200 €
Total	11 330 €

CANTON DE GUERET 1

Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Association de parents d'élèves l'école Jacques Prévert	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Loisirs Los Chabanets La Saunière	500 €
Comité des Loisirs de Savennes	500 €
Les Chevaliers du boudin noir	300 €
Comité des Fêtes de Sainte-Feyre	1 000 €
Les Journées Saint-Laurentaises	300 €
Association Kulture Kreuse Saint-Laurent	700 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Rapid'Football Club Sainte-Feyre	700 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Club de l'Amitié de Ste Feyre	300 €
Les Restaurants du coeur	500 €
Comité Creusois du Concours National du Prix et de la Résistance et de la Déportation (CNRD)	100 €
Sous-Total Guéret 1:	5 200€
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Ensemble Vocal de Guéret	300 €
Harmonie de Guéret	250 €
La Birbante	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Badminton Club Guérétois	300 €
La Colombe Guérétoise	250 €
Société de Tir Sportif de Guéret	250 €

Cyclo-randonneurs Guérétois	250 €
Guéret Teams Tennis	300 €
Kids en forme	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Une Clé de la Réussite	350 €
Sous-Total Guéret 1 et 2:	2 650€
Total général	7 850 €

CANTON DE GUERET 2

Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Les Parents en Marche (St-Victor)	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistique, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Fêtes de Guéret	200 €
Les Amis de La Chapelle-Taillefert	400 €
Comité des Fêtes de La Chapelle-Taillefert	400 €
Guéret Patchwork	200 €
Club Loisir Montacutain	200 €
Montaigut en fête	300 €
St Victor en fête	450 €
<u>Référence 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Association Pour la Valorisation du Patrimoine	300 €
<u>Référence 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
AEL Guéret	250 €
Handball Club Guérétois	200 €
Cercle des Nageurs Gurétois	300 €
Académie de Boxe de Guéret	300 €
ASPTT Guéret Pétanque	100 €
Gym toujours La Chapelle Taillefert	400 €
Association Rondisport	200 €
Association Bouge avec nous Montaigut	500 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Creuse Maghreb	200 €
Association crématistes de la Creuse	300 €
Les Motards Solidaires	450 €
Rose en Marche	300 €
Danser à Guéret	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6318 article 65748 : Autres</u>	

AAPPMA de Guéret	200 €
Club français du Braque Allemand (CFBA)	200 €
<i>Sous-Total Guéret 2:</i>	6 850 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Ensemble Vocal de Guéret	200 €
La Colombe Guérétoise	200 €
Harmonie de Guéret	200 €
La Birbante	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Badminton Guérétois	200 €
Guéret Team Tennis	200 €
Cyclo-randonneurs Guérétois	250 €
Société de Tir Sportif de Guéret	200 €
Kid en forme	250 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Une Clé de la Réussite	350 €
<i>Sous-Total (Guéret 1 et 2) :</i>	2 250 €
Total général	9 100 €

CANTON DE SAINT-VAURY	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Coopérative scolaire de Saint Léger le Guérétois	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Atelier de vie aux couderts	500 €
Ensemble Vocal Vidolaï	500 €
Comité des loisirs de Gartempe	400 €
Les amis de Jouillat (Comité des fêtes)	300 €
Comité des fêtes Saint Valérien	500 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748: Patrimoine</u>	
Valorisation du patrimoine de St Sulpice le Guérétois	500 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748: Manifestations sportives</u>	
Avenir cycliste de Saint Vaury	500 €
Union sportive Saint Vaury / La Valette	800 €
Société de tir sportif	500 €
Union sportive Saint Sulpice le Guérétois	600 €
Basket Club Saint Vaury	600 €

Référence Fonctionnelle 6318 article 65748: Autres

Comité de foire artisanale et commerciale de Bussière Dunoise	500 €
Total	6 600 €

CANTON D'EVaux-LES-BAINS

Nom de l'association	Répartition
Référence Fonctionnelle 020 article 65748 : Information, Communication, Publicité	
Comité de Jumelage Gonça – Evaux les Bains	200 €
Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement	
Association MAM à petits pas	270 €
Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	
Association Ca Coule de Source	300 €
Virad'A Evaux les Bains	300 €
Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine	
Amicale de la Source d'Or	150 €
Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives	
Entente Sportive Mainsat -Sannat	200 €
Club de judo d'Evaux-Gouzon	150 €
Référence Fonctionnelle 6318 article 65748: Autres	
Association de pêche de Fontanières	150 €
Total	1 720 €

CANTON DE BONNAT

Nom de l'association	Répartition
Référence Fonctionnelle 6318 article 65748 : Autres	
FNACA de Bonnat	590 €
Total	590 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à procéder au versement de ces subventions.

Pour l'ensemble de ces décisions

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET